



Lycée d'Alembert



**DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL SCOLAIRE  
RENTREE 2022-2023**

La loi n° 202-303 du 04 mars 2002, stipule que la transmission de données médicales d'un médecin à un autre médecin doit faire l'objet d'une autorisation préalable du patient ou de son représentant légal. La transmission du dossier médical scolaire de votre enfant qui le suivra durant tout son cursus scolaire, est soumise à ce principe. Nous vous demandons de bien vouloir compléter le document qui suit, et de le signer. Il sera transmis au médecin scolaire du collège ou du lycée de votre enfant afin qu'il fasse la demande de transmission au médecin de l'établissement d'origine.

NOM de l'élève..... Prénom.....

Date de naissance : ...../...../..... à.....

Etablissement où l'élève est inscrit en 2022-2023

Etablissement où l'élève était inscrit en 2021-2022

Nom et adresse de l'établissement

**Lycée D'Alembert  
22 sente des Dorées  
75019 PARIS**

Nom et adresse de l'établissement

.....  
.....  
.....  
.....

Classe.....

Classe.....

Je soussigné(e)....., responsable légal autorise le transfert du dossier médical scolaire de mon enfant au service médical de son nouvel établissement scolaire où il est inscrit en 2022/2023

**Date :**

**Signature :**

Date de la réponse.....

Dossier complet  Dossier incomplet  Dossier absent  Elève non inscrit

Nom du médecin, cachet de l'établissement